

Définitions

Économie régionale

Le déflateur du PIB utilisé pour le calcul de la croissance mesure les prix de la consommation (ménages, administrations, associations), de l'investissement et du commerce extérieur. L'évolution du **prix du PIB** diffère de celle de l'indice des prix à la consommation des ménages (IPC), son champ étant plus large. De même, l'évolution des **prix de la dépense de consommation finale des ménages**, bien que plus proche de l'IPC, diffère légèrement (cf. Insee Première n° 1554, p2, juin 2015).

Consommation-revenus

Le **revenu disponible brut des ménages** (RDBM) est constitué des revenus d'activité perçus (salariés et revenus des non-salariés), des prestations sociales versées, du solde des revenus du patrimoine (intérêts et revenus financiers reçus moins ceux versés, ainsi que du solde des autres transferts (notamment assurances). Du total de ces revenus sont déduits les cotisations sociales et les impôts directs payés par les ménages (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS).

Marché de l'emploi

Les **demandeurs d'emploi** sont classés en 5 catégories, les plus couramment citées étant les catégories A, B ou C. La **catégorie A** regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi; la catégorie B regroupe ceux qui sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte; la catégorie C regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de per-

sonnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus. Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Démographie des entreprises

Le **taux de création (ou de défaillance)** d'entreprises est le rapport du nombre des créations (ou de défaillances) d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de la même année.

Construction

Le nombre de **logements autorisés à la construction** est estimé à partir des informations disponibles dans la base de données Sit@del2. Cette base de données rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les communes à la Deal Réunion.

En matière de logement, des séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Sur la base des données collectées, ces séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Les annulations ne sont pas retranchées.

Le **prêt social de location-accession** facilite l'accès à la propriété d'un ménage modeste sans apport initial. Le ménage loue d'abord le logement neuf agréé par l'État et verse une

redevance. Le ménage peut ensuite devenir propriétaire du logement à un tarif préférentiel et bénéficier d'aides.

Le **secteur locatif social** comprend les logements locatifs neufs et à réhabiliter, tels que les Logements Locatifs Sociaux ou Logements Locatifs Très Sociaux (LLS ou LLTS), les Prêts Locatifs Sociaux (PLS), les réhabilitations (REHA) et les Prêts Sociaux Location Accession (PSLA).

Tourisme

Les **nuitées** correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Système bancaire

Coût du risque: il correspond à la différence entre les nouvelles dotations et les reprises sur provisions de créances douteuses ou irrécupérables. Il regroupe l'ensemble des risques inhérents à l'activité de crédit bancaire, que ceux-ci soient de change, de défaillance du débiteur, de contrepartie, de taux ou de crédit.

Créance douteuse: titre de créance dont on n'est pas sûr d'obtenir le remboursement à l'échéance, la plupart du temps du fait de la mauvaise santé financière du débiteur, et pour laquelle il faut donc passer une provision.

Dépôt à vue: dépôt de fonds effectué par un agent économique (ménage, entreprise, etc.) sur un compte bancaire ouvert auprès d'un établissement de crédit. Il a pour caractéristique de pouvoir être restitué à tout moment sur simple demande.

Épargne à long terme: placements non liquides, présentant des risques éventuellement élevés de perte en capital ou en rémunération, comprenant notamment les plans d'épargne logement, l'épargne en actions et en obligations et l'assurance-vie.

Marge d'intermédiation: c'est la différence entre le rendement moyen des prêts consentis par les établissements financiers et le coût moyen de leurs ressources empruntées (dépôts et livrets de la clientèle, emprunts interbancaires et dettes subordonnées).

Placements liquides ou à court terme: avoirs facilement et rapidement récupérables, sans risque de perte de valeur ni perte sensible de rémunération (livrets d'épargne, comptes à terme, certificats de dépôt négociable, OPCVM monétaires, etc.).

Le **produit net bancaire (PNB)** représente la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaires hors intérêts sur créances douteuses mais y compris les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement.

Résultat net: c'est la différence entre les produits et les charges de l'ensemble des établissements financiers (établissements de crédit et sociétés de financement) composant le système bancaire réunionnais.

Titrisation: opération par laquelle les établissements bancaires cèdent leurs créances à des organismes dits fonds communs de créances, qui émettent des titres négociables sur le marché; par cette opération, les créances bancaires sont transformées en titres.